## **COMMISSION DES ÉTUDES**

## **RÉSOLUTION 369X-CE-2955**

concernant la modification du calendrier universitaire pour l'année 2020-2021

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-neuvième réunion (extraordinaire) tenue en visioconférence le samedi 30 mai 2020 à 9 h.

**ATTENDU** l'article 6 du *Règlement général 1* de l'Université du Québec : Le calendrier universitaire;

**ATTENDU** l'article 4 du *Régime des études de premier cycle* et l'article 1.7 du *Règlement des études de cycles supérieurs* de l'UQO concernant le calendrier universitaire;

**ATTENDU** le calendrier universitaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2020-2021;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Julie Bérubé, appuyée par madame Frédérique Wion,

## IL EST RÉSOLU:

**DE RECOMMANDER** au conseil d'administration d'adopter la modification du calendrier universitaire pour l'année 2020-2021.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :	
André J. Roy,	
Secrétaire général	